



L'eau au cœur
du bassin versant de l'Ardèche



Syndicat Mixte Ardèche Claire

Etablissement Public
Territorial de Bassin

Rapport d'activité 2014

Syndicat Mixte Ardèche Claire
Etablissement Public Territorial de Bassin
4, allée du Château - 07200 VOGÛE
Tél. 04 75 37 82 20 - Fax 04 75 37 82 22
www.ardeche-eau.fr



Le mot du Président

Ce rapport annuel d'activité vise à présenter l'ensemble des missions portées par le Syndicat Ardèche Claire au cours de l'année 2014.

Cette année, assez particulière d'un point de vue hydrologique, s'est inscrite dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années et a vu la concrétisation de nombreuses opérations phares, notamment :

- pour la conciliation de la préservation des milieux et les pratiques d'activités de loisirs : 4 nouveaux sites de baignade ont été aménagés (à La Souche, Thueyts, Lalevade et Balazuc) et un appui important a été apporté aux communes pour l'autosurveillance, tout au long de l'été particulièrement perturbé par les orages ;
- à l'occasion des crues de l'automne 2014, plusieurs communes ont dû activer leur Plan Communal de Sauvegarde et procéder à des évacuations de population. Les travaux d'entretien de la végétation des berges et des rivières réalisés régulièrement par le Syndicat ont également eu des effets bénéfiques permettant aux crues de s'écouler sans embâcles dans les zones à enjeux ou de ralentir dans les zones d'expansion de crue ;
- le travail recommandé par le SAGE visant à placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire s'est renforcé auprès de nombreux acteurs selon les grands enjeux : quantité, qualité, inondation et biodiversité ;
- parallèlement plusieurs études importantes pour l'avenir ont démarré : sur la connaissance et le partage des ressources en eau, sur la gestion physique des rivières, sur le risque inondation. Une évaluation du Contrat de Rivière Ardèche et

affluents d'amont 2007-2014 a également été engagée. Les résultats de ces études guideront les prochains programmes d'actions du Syndicat.

L'année 2014 a également vu des évolutions législatives majeures dans le domaine de l'eau, en particulier avec la création de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui sera attribuée aux EPCI, et des modifications des priorités de nos partenaires techniques et financiers. Nous veillons donc à nous adapter et à bien anticiper notre gouvernance locale pour préserver les solidarités qui se sont développées depuis plusieurs décennies.

Je suis convaincu que la gestion concertée à l'échelle du bassin versant permet de répondre au mieux aux objectifs de bon état des eaux et aux attentes locales, dans le contexte actuel de rationalisation.



Pascal Bonnetain,
Président du Syndicat Mixte - EPTB Ardèche Claire
Président de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant

Sommaire

| | |
|---|------|
| Territoires, missions et moyens | p 3 |
| Chapitre 1 : Planification et suivis | p 4 |
| Chapitre 2 : Gestion des rivières | p 6 |
| Chapitre 3 : Prévention des inondations | p 8 |
| Chapitre 4 : Préservation de la biodiversité | p 9 |
| Chapitre 5 : Education à l'environnement | p 10 |
| Perspectives pour 2015 | p 11 |

Syndicat Mixte Ardèche Claire : territoires, missions et moyens

Le Syndicat Mixte Ardèche Claire œuvre sur la vallée de l'Ardèche depuis 1984 en assurant notamment le suivi de la qualité des cours d'eau, des actions de gestion globale des milieux aquatiques et des travaux d'intérêt général.

En 2010, le Syndicat a été reconnu EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) sur l'ensemble du bassin versant. Label de qualité et reconnaissance officielle de la structure par l'Etat, ce statut lui permet de porter des actions globales sur l'ensemble du territoire du bassin versant, notamment pour la gestion quantitative et la prévention des inondations.

Le territoire d'intervention du Syndicat couvre, en 2014, 88 communes, 8 communautés de communes et la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, collectivités riveraines de la rivière Ardèche et de ses affluents (Lignon, Fontaulière, Bourge, Volane, Auzon, Ligne et Ibie).

Suite aux élections municipales et communautaires de mars 2014, l'ensemble du comité syndical, désigné par les collectivités adhérentes, a été renouvelé.

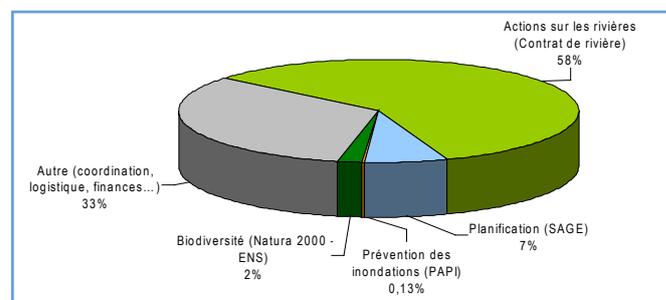
Au sein de ce comité, un nouveau bureau composé de 12 vice-présidents a été élu et Pascal Bonnetain a été reconduit dans ses fonctions de président du Syndicat.

Animé par une équipe de 15 agents, le Syndicat a poursuivi ses missions en s'appuyant sur les procédures techniques et financières dont il est porteur : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le Programme d'Actions et de Prévention

des Inondations du bassin versant de l'Ardèche, le Contrat de Rivière "Ardèche et affluents d'amont" et l'animation Natura 2000-Espace Naturel Sensible.

En 2014, les collectivités adhérentes ont contribué à hauteur de 354 656€ aux dépenses communes de fonctionnement.

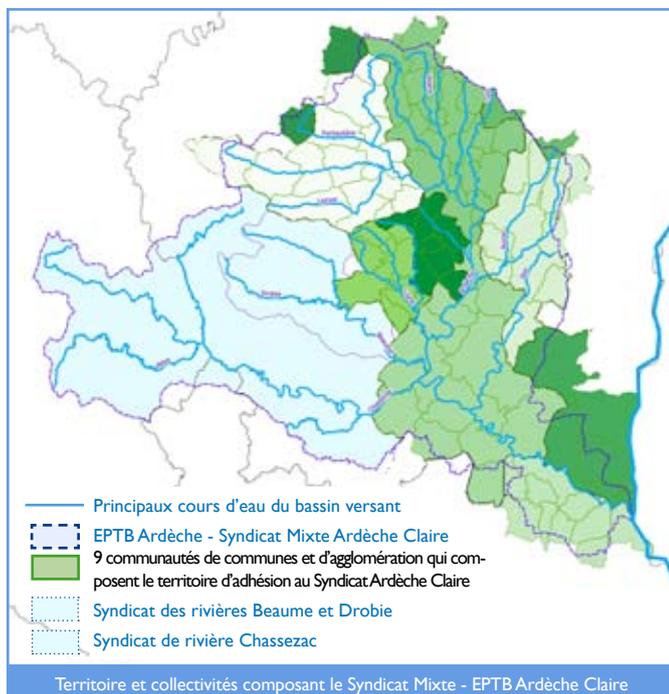
Près de 70% des dépenses sont financées par nos partenaires : Europe, Etat, Agence de l'Eau, Région, Conseil Départemental.



Répartition des dépenses réalisées en 2014 (investissement + fonctionnement) en fonction des opérations menées.

Le budget primitif 2014 a été voté le 13 mars 2014 à l'unanimité. Les réalisations conduites en 2014 ont permis de constater les résultats financiers suivants (résultats du compte administratif) :

| | |
|---|------------------------------|
| Fonctionnement : excédent 274 807,14€ | |
| Dépenses : 195 562,75€ | Recettes : 470 369,89€ |
| Investissement - résultat de clôture : déficit 181 310,08€ | |
| Dépenses : 662 795,05€ | Recettes : 481 484,97€ |
| Excédent total de financement de 4 616,31€ (après prise en compte des restes à réaliser sur les opérations non soldées au 31/12/2014) | |
| RAR (Restes à Réaliser) dépenses : 185 817,62€ | RAR recettes : 371 744,01€ |
| Considérant l'excédent de fonctionnement : | |
| affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement à la section investissement pour : 17 648,74€ | |
| report du reste de l'excédent de fonctionnement sur l'exercice 2015 pour : 257 158,40€ | |



Chapitre I : Planification et suivis

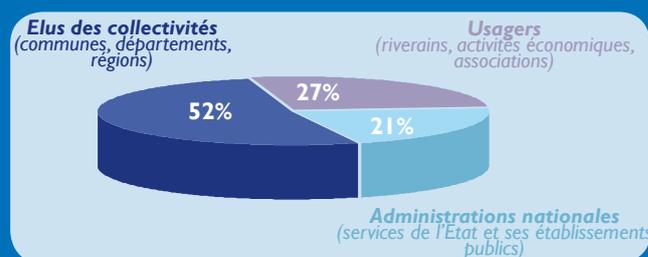
Les actions de gestion de l'eau et de préservation des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Ardèche sont réalisées dans le cadre d'une véritable politique locale de l'eau, globale et concertée.

Cette démarche, en cours depuis 2003, s'est concrétisée par la validation du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** du bassin versant de l'Ardèche, approuvé le 29 août 2012 par arrêté inter-préfectoral de l'Ardèche, du Gard et de la Lozère.

Ce document est une véritable « loi locale de l'eau ».

Le SAGE est élaboré et mis en œuvre par la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**. Cette instance est inédite car elle est la seule à regrouper tous les acteurs locaux concernés par l'eau. Elle est composée de 56 membres désignés par le

Préfet et répartis en 3 collèges :



La composition de la CLE a été renouvelée suite aux élections municipales de mars 2014.

Le Syndicat Mixte Ardèche Claire est la structure porteuse du SAGE, il est chargé de l'animation et du secrétariat technique de la Commission Locale de l'Eau.

Retour sur les temps forts de 2014 :

Etude des ressources souterraines stratégiques du bassin versant :

La CLE a identifié l'amélioration de la connaissance des ressources souterraines comme un enjeu majeur notamment pour assurer leur préservation en vue d'une exploitation future pour l'eau potable. Un marché d'étude a été attribué et lancé en novembre 2014 pour une durée de 18 mois. Le BRGM intervient comme assistant à maîtrise d'ouvrage. En parallèle, la convention de partenariat avec le syndicat des eaux du bassin de Privas a été reconduite en 2014 pour poursuivre l'étude de l'aquifère du Coiron.

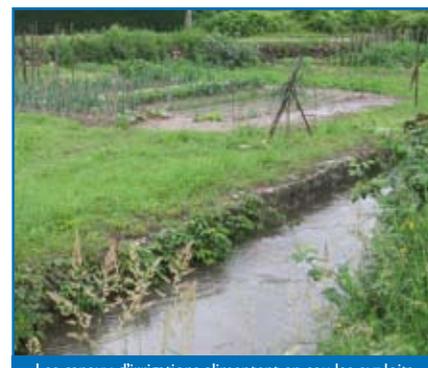


Le partage de la ressource en eau : un enjeu clé du territoire.

Gestion de la ressource en eau à l'étiage :

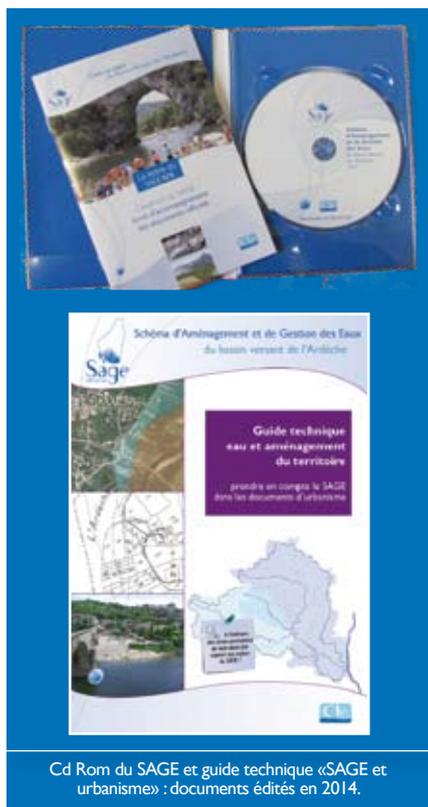
Au cours de l'année 2014, l'animation auprès des agriculteurs s'est poursuivie en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche. Une

enquête sur les besoins en eau des irrigants a été réalisée et 3 réunions de sensibilisation ont été organisées. Un accompagnement spécifique a été apporté à l'ASA du canal de St Privat afin de proposer des solutions visant à optimiser l'irrigation.



Les canaux d'irrigations alimentent en eau les exploitations agricoles, mais aussi de nombreux jardins potagers.

L'ensemble de ces actions permettra d'alimenter le travail d'élaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) engagé par la CLE en 2014.



Cd Rom du SAGE et guide technique «SAGE et urbanisme» : documents édités en 2014.



Présentation du Contrat de rivière Chassezac à la réunion de CLE du 20 février 2014.

Appui aux collectivités en matière d'aménagement du territoire :

Un guide technique a été élaboré de manière à accompagner les collectivités dans la prise en compte du SAGE Ardèche dans leurs documents d'urbanisme. La CLE est également associée dans l'élaboration du SCoT de l'Ardèche Méridionale.

Le document définitif du SAGE a été édité sous la forme d'un Cd Rom interactif qui a été envoyé à l'ensemble des partenaires et collectivités afin d'informer et de sensibiliser les nouveaux élus du bassin versant.

Validation des contrats de rivière Chassezac et Beaume-Drobie :

Au titre de ses missions de coordination de la politique de gestion de l'eau sur le bassin versant, le Syndicat Mixte – EPTB Ardèche Claire accompagne les démarches opérationnelles portées par ses partenaires.

De plus, avec l'approbation du SAGE, c'est désormais la CLE qui est chargée, pour le compte du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée, de l'agrément des nouveaux contrats de rivière sur son territoire.

Les contrats de rivières du Chassezac et de Beaume-Drobie ont ainsi été validés par la CLE, respectivement le 20 février 2014 et le 5 mars 2015.



Pascal Bonnetain, Président de la CLE et du Syndicat Ardèche Claire, Gérard Gsegner, Président du Syndicat Chassezac, et Alain Gibert, Président du Syndicat Beaume Drobie.

Des rivières suivies de près

Réseau de suivi de l'état de santé global de nos rivières :

Des campagnes de mesures sont menées depuis 2008 sur des points stratégiques du bassin pour déterminer l'état des milieux, déceler des pressions de pollution et orienter les actions du Syndicat en matière d'amélioration de la qualité des rivières.

Le bilan des 7 années de suivi confirme le bon état général des cours d'eau du territoire, fruit des programmes d'intervention menés depuis plus de 30 ans. Nos cours d'eau méditerranéens restent particulièrement sensibles en périodes de basses eaux.

Quelques secteurs présentent des signes de dégradation, dont l'origine sera à confirmer (pollutions et/ou dégradation physique) : bassin versant de la Ligne, Auzon rive droite, ruisseau du Moulin, Ardèche de Pont d'Aubenas à St Sermin.



Analyse des prélèvements d'eau dans le laboratoire du Syndicat.

L'enjeu est désormais de maintenir la qualité de nos rivières et leur capacité à l'autoépuration.

Surveillance des eaux de baignade en saison estivale :

En été, les suivis sont renforcés vis-à-vis de l'état sanitaire des eaux et participent à l'expertise de l'état des milieux aquatiques en période d'étiage.

Suivis des niveaux d'eau et des situations de sécheresse :

Souvent l'été, entre mi-juillet et mi-août, les niveaux d'eau atteignent les seuils d'alerte et parfois de crise, déclenchant des restrictions sur les usages de l'eau. Cette période de basses eaux s'appelle l'étiage.

L'année 2014 a été marquée par une hydrologie favorable grâce aux pluies abondantes et fréquentes du mois de juillet. La préfecture de l'Ardèche a placé le bassin versant de l'Ardèche (hors axes soutenus) en niveau minimum d'alerte entre le 20 juin et le 18 juillet seulement.

Un tableau de bord de suivi des étiages a par ailleurs été élaboré en 2014 afin de suivre l'état des cours d'eau, les pressions qui s'y exercent et les actions mises en œuvre dans le cadre du SAGE.



Chapitre 2 : Gestion des rivières

L'amélioration de la qualité de l'eau et des rivières de son territoire constitue la mission historique du Syndicat Mixte Ardèche Claire.

L'essentiel des études et travaux de gestion qui sont réalisés dans ce domaine s'inscrivent dans le cadre du Contrat de Rivière « Ardèche et affluents d'amont ».

Le Contrat de Rivière est un programme d'actions global pour les rivières. Il prévoit, pour la période 2007-2014, 100 actions portées par 26 maîtres d'ouvrages locaux. Le montant global du programme est évalué à plus de 50 mil-

lions d'euros et bénéficie de l'accompagnement financier de l'Europe, de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, de la Région Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche.

Le Contrat de Rivière a achevé la 7ème année de sa mise en œuvre en novembre 2014. Les actions engagées avant cette date se poursuivront en 2015 jusqu'à entière réalisation avec l'appui financier des partenaires du Contrat.

Le Syndicat Mixte Ardèche Claire est à la fois coordonnateur du programme et maître d'ouvrage de nombreuses actions.

Retour sur les temps forts de 2014 :

Entretien de la végétation et gestion du transport solide

(le Syndicat est maître d'ouvrage des travaux)

Les 33 chantiers d'entretien de la végétation des berges et du lit des rivières et de gestion du transport solide programmés pour l'automne 2014/hiver 2015 sur 30 communes ont été réalisés malgré le retard pris en début d'exécution en raison des intempéries de l'automne.

Ce programme a été complété par des interventions en urgence pour la sécurité des biens et des personnes.

Les 5 épisodes cévenols intervenus de septembre à novembre 2014 ont causé de nombreux dégâts et des modifications parfois significatives des berges et du lit des rivières.

Le Syndicat Mixte Ardèche Claire s'est

mobilisé en appui des communes et des propriétaires pour apporter une expertise technique et accompagner les demandes de travaux auprès de la police de l'Eau : 35 visites de terrain post-cruve ont ainsi été réalisées sur l'ensemble du bassin.



Chantier d'entretien de végétation sur le Lignon à Jaujac (décembre 2014)



Travaux sur la vanne du barrage de Vallon-Salavas (juin 2014)

Entretien et réparation des ouvrages

(le Syndicat est maître d'ouvrage des travaux)

Les passes à poissons et les ouvrages végétalisés sont suivis et entretenus régulièrement.

En juin 2014, des équipements de sécurité ont été remplacés sur les passes à poisson de Lanas et de Salavas. Cette intervention a été complétée par des travaux de sécurisation de la vanne du barrage de Vallon-Salavas.



Sécurisation des passes à canoë : amélioration de la visibilité des entonnements.



Aménagement de la plage publique de Lalevade : panneaux d'information et reprise des sentiers de promenade (juin 2014)



Aménagement de la plage publique de La Souche : douche, poste de secours et surveillance de baignade (juillet 2014).

Aménagement de sites de loisirs (le Syndicat est maître d'ouvrage de l'aménagement des sites, à la fin des travaux, les communes ou communautés de communes recevant l'aménagement en sont gestionnaires)

Les derniers aménagements du Schéma de Cohérence des Activités Sportives et de Loisirs ont été réalisés pour l'été 2014.

Ce sont ainsi 4 nouveaux sites de baignade, le Pont du Diable à Thueyts, le plan d'eau de La Souche, la plage de Lalevade, et la plage de Balazuc, qui ont bénéficié d'équipements pour l'accueil du public.



Chantier d'aménagement de la plage du Pont du Diable à Thueyts : restauration des faïsses (avril 2014).



Travaux d'aménagement de la plage publique de Balazuc : création d'un escalier d'accès (mai 2014).

Lutte contre les pollutions

(le Syndicat intervient en appui aux maîtres d'ouvrage locaux)

Le volet assainissement du Contrat de Rivière représente plus de 32 millions d'euros investis par les collectivités au cours des 7 dernières années.

Dans son rôle d'animation de la procédure, le Syndicat a organisé une réunion conjointe avec le Département en juin 2014 pour permettre l'engagement et le financement des dernières opérations du Contrat : STEP intercommunale de St Privat, raccordement de Vogüé à la STEP de St Maurice/Lanas, STEP de Ruoms.

Le démarrage des travaux est prévu en 2015.

Préparation des nouveaux programmes d'actions

(le Syndicat est maître d'ouvrage des études)

Le Syndicat a engagé en 2014 l'élaboration d'un Plan de gestion Physique des cours d'eau du bassin de l'Ardèche et le Bilan-évaluation-prospective du Contrat de Rivière.

Ces opérations se dérouleront principalement sur l'année 2015 pour définir et préparer la mise en œuvre des prochains programmes d'intervention.



Projet de réhabilitation de la station d'épuration de Ruoms : ouverture de l'enquête publique en septembre 2014.

Gestion des baignades

(le Syndicat intervient pour le compte des communes, afin de mutualiser les moyens engagés)

Profils de baignade

Il y a environ 20 sites publics de baignade déclarée en rivière sur l'ensemble du bassin versant de l'Ardèche.

Les communes qui ont une baignade déclarée ont pour obligation de réaliser des profils de baignade comprenant un état des lieux et un programme d'action pour prévenir les pollutions de l'eau sur leurs plages.

Les profils de baignade élaborés sur 14

sites pour le compte des communes ont reçu un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé en 2014.



La qualité des eaux de baignade : un des enjeux du projet «eau et santé» du bassin versant.

Surveillance des eaux de baignade - été 2014

Les 20 sites de baignade ont été suivis par le Syndicat Ardèche Claire pendant toute la saison estivale. 323 prélèvements ont ainsi été analysés en juillet/août en complément du contrôle sanitaire réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de la Santé. 89% des résultats se sont révélés conformes, malgré des événements de pollution principalement liés aux nombreux épisodes pluvieux de l'été.

La mission d'autosurveillance sera reconduite en 2015 en partenariat avec les bassins du Chassezac et de Beaume-Drobie.



Chapitre 3 : Prévention des inondations

En tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin, le Syndicat Mixte Ardèche Claire a une mission de prévention du risque lié aux inondations sur l'ensemble du bassin versant de l'Ardèche.

Les actions sur cette thématique sont réalisées grâce au Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention. Elaboré et validé en 2011, le PAPI sera mis en oeuvre sur la période 2012-2015.

La démarche PAPI d'intention est constituée d'un programme d'études permettant de réaliser un diagnostic de l'aléa et des enjeux du territoire, et d'établir un programme d'actions global. Elle comporte également quelques actions opérationnelles déjà identifiées comme indispensables. Financé notamment par le Fonds Barnier et le FEDER, le montant prévisionnel du programme est de 1,36 millions d'euros. Il fait l'objet d'une convention signée entre le Syndicat Mixte Ardèche Claire et le Préfet de l'Ardèche.

Retour sur les temps forts de 2014 :

Élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Risques liés aux Inondations :

Cette étude a vocation à élaborer, de manière concertée avec les acteurs locaux, un programme d'actions global et transversal à l'échelle du bassin versant qui contribuera à définir le PAPI Ardèche 2016-2021.

L'étude a officiellement démarré le 7 octobre 2014 et devrait se dérouler jusqu'à l'automne 2016.

Organisation d'un exercice cadre de test des Plans Communaux de Sauvegarde :

Sur le bassin versant de l'Ardèche, 71 communes ont l'obligation de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde, et à ce jour, 31 communes ont rempli leur obligation.

Sur l'année 2013, des ateliers d'aide à l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde, co-animés par le Syndicat Ardèche Claire et la Direction Dépar-

tementale des Territoires de l'Ardèche, ont donc été organisés.

Afin de clore ce cycle de travail, un exercice cadre de test des PCS a été organisé par le SIDPC 07 le 13 février 2014, dans 20 communes qui se sont portées volontaires.



Intervention des pompiers au Pont de Sampzon pour fermer la circulation (19 septembre 2014)

Inventaire et état des lieux des repères de crues du bassin versant de l'Ardèche :

De juin à septembre, le Syndicat a accueilli un jeune volontaire en service civique pour réaliser un recensement et un état des lieux des repères de crues existants sur le territoire.

Les principaux éléments de diagnostic et les axes d'interventions proposés pour ce projet ont été présentés lors de la rencontre sur la prévention des inondations et la mémoire du risque organisée le 16 octobre 2014 :

- pose de repères de crues suivant le macaron officiel et pose en complément d'un panneau d'information ;
- mise à disposition du grand public, sur internet, de l'ensemble des informations sur les repères de crues ;
- sensibilisation des élus à l'entretien et à la protection des repères ;
- acquisition de connaissances sur les crues.



Les élus et la sous-préfète de Largentière présentant les anciens et nouveaux repères de crues (16 octobre 2014)



Chapitre 4 : Préservation de la biodiversité

Sur notre territoire, l'eau et les rivières sont à l'origine d'un patrimoine écologique et paysager remarquable. Le réseau européen des Sites Natura 2000 est un outil de préservation de cette biodiversité.

Le bassin versant de l'Ardèche, très riche de ses milieux naturels, compte 11 sites labellisés Natura 2000, dont le site B5 "Moyenne Vallée de l'Ardèche et Plateau des Gras", animé par le Syndicat Mixte Ardèche Claire depuis décembre 2007.

Depuis 2014, l'animation Natura 2000 a été regroupée avec l'animation de l'Espace Naturel Sensible "Vallée de l'Ardèche, Gorges de la Beaume et de la Ligne" du Département.



Retour sur les temps forts de 2014 :

Elaboration de la stratégie globale de gestion du cirque de Gens :

Le cirque de Gens, qui abrite de nombreux enjeux, est concerné par diverses réglementations et intéresse de nombreux acteurs locaux dont les attentes peuvent diverger.

Le Syndicat Mixte Ardèche Claire s'est chargé d'élaborer une stratégie globale pour la gestion du site afin de tenir compte de tous ces aspects et de pouvoir proposer des orientations de gestion.

Poursuite des suivis de populations de Chiroptères et protection de leurs habitats :

Neuf espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire sont recensées sur le site Natura 2000. Certaines cavités du territoire constituent des gîtes pour les populations, parmi lesquelles plusieurs sont utilisées pour l'exploration ou à des fins récréatives.

Pour préserver la quiétude des



Fabrication et pose de panneaux à l'entrée des grottes Chabanne (Lussas) et Pontet (Vogüé) (décembre 2014)

populations et assurer ainsi la conservation des espèces, plusieurs mesures de gestion sont mises en place : mise en tranquillité des cavités, suivi de la fréquentation humaine des cavités, suivi des populations de Chiroptères.

Préservation des zones humides du Gournier :

L'objectif est de construire un point d'eau de substitution à l'écart de ce cours d'eau intermittent afin de modifier le parcours d'un troupeau. Ce projet se réalisera sous réserve de la possibilité d'un Contrat N2000.

Animation pour le maintien des milieux ouverts par pastoralisme sur les Gras :

Les projets ont du mal à se concrétiser car le pastoralisme en sud Ardèche se heurte principalement à un accès difficile au foncier.

Montage des études de fréquentation sur les sites N2000/ENS du sud Ardèche :

Les quatre structures gestionnaires des sites Natura2000/ENS du sud Ardèche vont réaliser en 2015 une étude de la fréquentation sur chacun des sites, afin d'élaborer en 2016 un plan de gestion d'équilibre de la fréquentation et de la préservation des milieux naturels.



Elevage extensif de chèvres qui paissent sur le secteur des Gras de St Remèze.



Chapitre 5 : Education à l'environnement

Les actions de communication accompagnent toutes les opérations de gestion de l'eau. Elles ont pour objectif d'entretenir une culture commune de l'eau sur le bassin versant. La majorité de ces réalisations sont financées dans le cadre du plan de communication du Contrat de rivière "Ardèche et affluents d'amont".

Depuis 2012, le Syndicat s'est aussi doté d'un programme spécifique d'éducation à l'eau et à l'environnement à destination des scolaires.

Retour sur les temps forts de 2014 :

Renouvellement du projet pédagogique :

Onze classes des écoles primaires de la vallée de l'Ardèche ont participé au projet pour l'année scolaire 2013-2014 et neuf classes sont inscrites pour 2014-2015.

La restitution du travail des écoles a pris la forme d'un journal entièrement rédigé et illustré par les élèves.



Remise du journal aux élèves ayant participé au projet pédagogique sur l'eau (juin 2014)

Information des élus et des partenaires :

Suite aux élections municipales et communautaires de mars 2014, le Syndicat a réalisé des documents spécifiques pour accompagner l'intégration des nouveaux

élus et délégués : supports d'information pédagogiques visant à présenter simplement les principaux enjeux sur le bassin versant, les objectifs visés et les actions engagées.

La communication estivale a été ciblée sur la qualité de l'eau et sur la mise en oeuvre des actions de gestion des sites préconisées dans les profils de baignade, notamment face aux nombreux épisodes orageux des mois de juillet et août. Les épisodes de crues successives de l'automne ont également nécessité un accompagnement spécifique.

C'est à cette période, le 16 octobre 2014, qu'une rencontre à l'attention des élus locaux a été organisée sur le thème de la mémoire du risque crue.



"On en parle" : l'actualité d'Ardèche Claire relayée par la presse locale.



Tournage pendant les travaux d'aménagement de la plage de Balazuc (mai 2014)

Reportage vidéo sur les travaux du contrat de rivière :

L'aménagement des plages publiques a été suivi et valorisé tout au long des travaux, avec notamment la réalisation d'un film de présentation du Schéma de Cohérence des Activités de Loisirs, des visites de chantier avec les élus et la presse ainsi que l'édition de bulletins "inf'eau travaux" réguliers.

Une présence soutenue dans la presse locale :

Les actions du Syndicat ont été relayées auprès du grand public via la presse locale : 3 reportages au JT de France 3, près de 60 articles dans la presse écrite (Dauphiné Libéré, Tribune et Midi Libre), ainsi qu'une vingtaine d'interviews d'élus et d'acteurs locaux pour la chronique radio « Tous dans le même bateau » sur Info RC, RCF Vivarais et Fréquence 7.

Perspectives pour 2015

Planification et suivis

Elaboration du Plan de Gestion de la Ressources en Eau et mise au point d'un programme d'actions sur le sous bassin de l'Ardèche et affluents d'amont
Poursuite de l'étude sur la préservation des ressources souterraines majeures
Sensibilisation aux économies d'eau (agriculteurs, particuliers)
Accompagnement de la mise en oeuvre des Contrats de rivière Beume Drobie et Chassezac

Gestion des rivières

Finalisation de l'étude bilan-évaluation du Contrat de rivière
Finalisation de l'étude pour un Plan de gestion physique des rivières
Travaux d'entretien de la végétation des berges et de gestion du transport solide et interventions ponctuelles de sécurité
Gestion du Domaine Public Fluvial : travaux d'entretien et recensement des occupations
Etudes et travaux d'intérêt local réalisés dans le cadre de conventions
Restauration de la continuité écologique : étude d'opportunité sur la Volane et appuis locaux
Eau et Santé : mise en œuvre de l'auto-surveillance des sites de baignade pour l'été 2015 et accompagnement renforcé des communes en gestion de crise, travail préparatoire à la création d'un portail d'information sur les baignades, proposition de programmation en lien avec le schéma départemental d'eau potable
Etude d'opportunité pour la candidature à de nouveaux labels : Rivière en bon état et Rivière sauvage

Prévention des inondations

Poursuite de l'étude qui permettra d'élaborer le programme d'action du PAPI 2016-2021
Pose de repères de crues suivant le modèle officiel à l'automne
Relance du dispositif d'appui à l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde
Préparation des travaux de stabilisation des berges de la Volane à Vals les Bains

Préservation de la biodiversité

Poursuite de l'animation pour l'émergence d'actions de maintien des milieux ouverts par le pastoralisme
Réalisation d'études de la fréquentation du public dans les sites naturels sensibles
Engagement d'une réflexion sur l'adéquation de la randonnée et de l'escalade dans le cirque de Gens avec les enjeux rupestres et avifaune
Suivi des Chiroptères et protection des grottes à chauves souris

Communication et éducation à l'environnement

Poursuite des actions régulières (site Internet, chroniques radio, articles de presse, bulletin d'information trimestriel, bilan annuel...)
Partenariat événementiel à destination du grand public sur "l'eau et l'agriculture"
Projet pédagogique pour l'année scolaire 2015-2016 autour du thème "biodiversité liée à l'eau"



Pascal BONNETAIN
Président
Labastide de Virac

Les élus du bureau syndical :



Geneviève LAURENT
Maire de Vogüé



Max CHAZE
Maire de St Sermin



Christine MALFOY
Maire de St Martin d'Ardèche



Daniel TESTON
Maire de Thueyts



Michèle GILLY
Maire de St Laurent
sous Coiron



Max BOUSCHON
Aubenas



Bruno LAURENT
Ruoms



Patrick ARCHIMAUD
Vals les Bains



Eric ORIVES
Maire de Lalevade d'Ardèche



Michel LEDAUPHIN
Maire de Prunet



Yves CHARMASSON
Vallon Pont d'Arc



Alain CHENIVESSE
Maire d'Aiguèze

Coordination des opérations
de gestion de l'eau
Direction



Floriane Moréna
directeur@ardecheclaire.fr

L'équipe technique :

Planification et suivis



Simon Lalauze
Chargé de mission
SAGE et systèmes de données
sage.ardeche@ardecheclaire.fr

PAPI Risques



Audrey Guyon
Chargée de
mission inondations
papi@ardecheclaire.fr

Gestion des rivières



Anne Fell
Chargée de mission
Contrat de rivière Ardèche
contrat.riviere@ardecheclaire.fr

Natura 2000 Biodiversité



Aurélie Caillebotte
Chargée de
mission biodiversité
natura2000@ardecheclaire.fr

Administration et gestion des ressources



Laurence Gaillard
Responsable administrative
et financière
gestion@ardecheclaire.fr



Sophie Ferraris
Chargée de communication
communication@ardecheclaire.fr



Elodie Monaci
Chargée de mission
emonaci.technique@ardecheclaire.fr



Govan Martel
Technicien de rivière
gmartel.technique@ardecheclaire.fr



Delphine Chalvet
Assistante de
gestion financière
serv.compta@ardecheclaire.fr



Eliane Vielzeuf
Assistante de
gestion administrative
assistante.admin@ardecheclaire.fr



Aude Lhoste
Responsable de travaux
travaux@ardecheclaire.fr



Hugues Brentegani
Chargé de mission "eau et santé"
baignades@ardecheclaire.fr



Sylvie Cochet
Agent de gestion
administrative
serv.admin@ardecheclaire.fr



Lucile Duthoit
Assistante secrétariat
Emploi d'avenir
secretariat.tech@ardecheclaire.fr

Nos partenaires :

